



LE MONDE

# JURIDIQUE

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

Volume 26, numéro 3

4<sup>s</sup>

Le stage des futurs notaires du Québec pourrait être plus long et rémunéré dans le cadre d'une révision de leur formation académique et professionnelle



■ Récemment assermentée au Barreau du Québec pendant la pandémie

Me Claudia Di Iorio, transformer une tragédie en opportunité de carrière

Avocate de pratique privée de Québec ■

Me Catherine Claveau élue  
Bâtonnière du Barreau du Québec

Me Hélène Potvin, Présidente de la  
Chambre des notaires du Québec



## Tournés vers le monde des affaires

---

En plus d'une gamme complète de services en droit des affaires et en litige, Fasken offre des conseils juridiques stratégiques d'une qualité exceptionnelle grâce à une approche pratique, novatrice et efficace.

D'un océan à l'autre, nous conseillons des entreprises sur les enjeux d'affaires qui façonnent leurs opérations.

› [fasken.com](https://www.fasken.com)

# FASKEN

# Le stage des futurs notaires du Québec pourrait être plus long et rémunéré dans le cadre d'une révision de leur formation académique et professionnelle

Par André Gagnon

**A**fin de doter la relève notariale des outils de pointe nécessaires pour assurer la meilleure pratique qui soit, je considère que le stage obligatoire devrait être plus long que les quatre mois actuellement en vigueur pour ses futurs membres, c'est ce qu'a déclaré Me Hélène Potvin, présidente de la Chambre des notaires du Québec, au cours d'une interview exclusive avec le magazine *Le Monde Juridique*.

Réalisée au début de mai 2021, en pleine troisième vague de la pandémie du COVID19, via la plateforme Teams de Microsoft entérinée et adoptée par règlement par le Ministre de la Justice du Québec depuis mars 2020, cette interview a porté sur l'avenir de cet ordre professionnel, le plus ancien du Québec dont les origines remontent au début du régime français en Amérique du Nord, alors que le droit connaissait ses premiers balbutiements et que les avocats n'avaient pas encore obtenu droit de cité, ce qui adviendra presque un siècle plus tard avec le droit et les lois anglaises imposés par l'Angleterre après 1759.

Le curriculum en droit dans les facultés de droit est d'une durée de trois ans pour l'obtention d'un baccalauréat en droit. Puis s'ajoute la formation d'une maîtrise en droit notarial et d'un stage de quatre mois, sous l'égide de la



*Me Hélène Potvin, présidente de la Chambre des notaires du Québec*

Chambre des notaires. Mais selon la présidente actuelle de l'Ordre de notaires du Québec, celle-ci trouve que la longueur du stage pourrait être allongé pour permettre aux

## Plus d'un siècle d'excellence en droit immobilier



**LCB** **LEROUX CÔTÉ  
BURROGANO**  
NOTAIRES ■ AVOCATS

507, place d'Armes, 13<sup>e</sup> étage, Montréal  
(Québec) H2Y 2W8 CANADA

[www.lcbmtl.ca](http://www.lcbmtl.ca)  
514 282-1287

nouveaux candidats à la profession d'obtenir davantage de support et d'accompagnement de la part de leur maître de stage.

Avant de signer officiellement ses premiers actes notariés, il faudrait prolonger le stage actuel et, pourquoi pas, leur permettre d'obtenir une rémunération adéquate tout au long de celui-ci, à l'instar des clercs de notaires comme cela se fait en France. La complexité des lois qu'applique le notaire dans sa pratique quotidienne exige une formation juridique plus poussée, estime la présidente de la Chambre, Me Hélène Potvin.

Les notaires ont l'obligation d'appliquer une foule de lois qui gravitent autour du droit de propriété contenu dans le Code civil du Québec et le Code de procédure civile. Mais plusieurs autres lois touchent les transactions immobilières, les financements hypothécaires, le droit bancaire, le financement en le droit corporatif, la fiscalité et nombre d'autres législations qui encadrent le droit immobilier.

Me Potvin fait le souhait que ce stage soit rémunéré, payé aux aspirants notaires. Puisqu'il s'agit d'activité de formation, les fonds pourraient provenir des intérêts des comptes en fiducie des notaires qui portent intérêt versé par les institutions bancaires selon la loi à un fonds spécial de la Chambre des notaires du Québec. Ce fonds, émanant des intérêts accumulés dans les comptes en fiducie des notaires –estimé à environ 80 milliards de dollars annuellement au Québec– portent intérêts et proviennent du public et ne doivent pas servir aux intérêts de la Chambre mais à des fins d'éducation et autres idéaux nobles. Ces fonds en fidéicommissés des comptes bancaires des notaires font l'objet d'une convoitise depuis longtemps par divers organismes qui régissent le monde professionnel.

Me Hélène Potvin, originaire de la région de Mistassini au Lac St-Jean, a fait ses études de droit à l'Université Laval de Québec. Notaire depuis 1993, elle a pratiqué le droit notarial à Montmagny, associée au sein de l'étude Boulanger Dolan Denault, durant plus de 25 ans. Elle a vendu sa participation dans cette étude depuis son élection à la présidence de la Chambre des notaires.

Spécialisée en droit corporatif au sein de cette étude notariale, elle connaît à fond la complexité des lois qui touchent le droit de propriété des entreprises, des fermes importantes de la région de Montmagny et des environs où l'agriculture joue un rôle important dans la communauté du bas du fleuve où elle a exercé sa profession.

Elle connaît les droits affectant la propriété d'entreprises, de commerces et des actions détenus par ses clients dans leurs avoirs respectifs. Le notaire doit voir à protéger son client dans chacun des actes qu'il pose. La Chambre a pour mandat de surveiller les actes posés par ses membres et de protéger le public dont les actes sont soumis à la loi à laquelle est assujettie cette corporation professionnelle.

La pratique notariale exige de plus en plus de connaissances non seulement juridiques mais aussi en matière de technologie de l'information, de la comptabilité, des lois fédérales et provinciales sur les ministères réciproques du revenu et autres matières touchant les droits régissant la personne et le droit international privé affectant les transactions effectuées par des clients étrangers qui investissent au Québec ou de clients du Québec qui investissent à l'étranger et veulent être représentés par leur notaire du Québec.

Par ailleurs, la présidente a confirmé que la Chambre des notaires rendra public très bientôt son plan stratégique pour les prochaines années.

Malgré les questions du magazine *Le Monde Juridique*, Me Hélène Potvin a refusé de lever le voile sur le contenu de ce plan sur lequel le conseil de la Chambre se penche depuis déjà plusieurs mois.

Cent onze nouveaux notaires ont prêté leur serment professionnel à travers le Québec cette année. Plus de quatre-vingts d'entre eux ont prêté leur serment d'allégeance devant les représentants de la Chambre des notaires, lors d'une cérémonie d'assermentation virtuelle publique, où plus de 450 personnes (notaires, familles et amis) étaient réunis. Plus de 65% des nouveaux notaires sont des femmes. Parmi ces nouveaux notaires, on note une certaine diversité.

La présidente de la Chambre, élue en pleine pandémie en 2020, n'a pu bénéficier de la présence de ses collègues lors de séminaires de formation professionnelle qui avaient été annulés. Elle n'a pas non plus pu profiter des listes de membres.

Plusieurs notaires ont perçu sa candidature comme un vent de renouveau et même que ses filles, dit-elle, ont soutenu sa candidature sur les plateformes des réseaux sociaux qui lui ont permis de rejoindre les notaires et de lui assurer une solide victoire sur le président sortant, Me François Bibeau.

# Décès du juge à la retraite John Gomery de la Cour supérieure du Québec

Source : *Le Journal de Montréal*



**L**e juge John Gomery, connu pour avoir présidé la commission d'enquête sur le scandale des commandites, est décédé mardi soir à l'âge de 88 ans.

La nouvelle a été confirmée au Journal en fin de soirée par la famille du défunt. Il s'est éteint paisiblement à 19 h 25. « Il était un géant, un homme extraordinaire et un superbe père, et mon cœur ainsi que mon corps au complet souffrent maintenant qu'il est parti », a exprimé sa fille Elizabeth Gomery sur son compte Twitter.

M. Gomery est né en 1932 d'une famille anglophone de l'ouest de Montréal. Il a fait ses études en droit à l'Université McGill. En 1982, il a été nommé juge à la Cour supérieure du Québec.

## Scandale des commandites

Durant sa brillante carrière, le magistrat a présidé la commission Gomery, créée en 2004 et dont le mandat était d'enquêter sur le scandale des commandites, ce stratagème du gouvernement libéral de Jean Chrétien.

Cela a permis de lever le voile sur l'utilisation de fonds publics pour financer des opérations de relations publiques dans la foulée du deuxième référendum sur la souveraineté du Québec.

John Gomery a également présidé la Commission du droit d'auteur du Canada de 1999 à 2004. Après avoir pris sa retraite en 2007, M. Gomery a notamment été président d'honneur de la campagne de financement de *Projet Montréal* en 2009 en plus d'être élu président du Conseil de presse en 2010.

Le 28 avril dernier, j'ai eu l'insigne honneur, à titre de Présidente de la Chambre des notaires du Québec, de recevoir les serments d'allégeance et de loyauté à la profession notariale lors de la cérémonie d'assermentation collective à laquelle ont pris part plus de 80 notaires. Également, une trentaine de nouveaux notaires ont prêté serment dans le cadre d'assermentations privées.

Je veux par la présente, tous les féliciter chaleureusement pour leur inscription officielle au Tableau de l'Ordre des notaires du Québec.

Je souhaite que leur entrée dans la profession, bien que se faisant dans les circonstances particulières, soit empreinte de fierté et reste gravée dans leur mémoire comme un événement heureux.

Je leur souhaite tous une carrière florissante et à la hauteur de leurs attentes!

– Me Hélène Potvin, présidente de la Chambre des notaires du Québec

Assermentation 2021 des nouveaux notaires

# Félicitations!



# Me Catherine Claveau sera la prochaine bâtonnière du Québec

**L**e scrutin électronique du Barreau du Québec visant à élire le bâtonnier du Québec et cinq membres du Conseil d'administration s'est clôturé à 16 h aujourd'hui, alors qu'un sixième membre, Me Marcel-Oliver Nadeau, a été élu par acclamation le 30 mars dernier.

Candidate élue au poste de bâtonnière du Québec :

- Me Catherine Claveau

Candidats élus à un poste d'administrateur :

- Me Normand Boucher | Barreau de Québec
- Me Audrey Gagnon | Barreau de Québec
- Me Marisol Miro | Barreau de Montréal
- Me Marcel-Oliver Nadeau | Barreau du Saguenay–Lac St-Jean
- Me Roxanne Préfontaine | Barreau Laurentides-Lanaudière
- Me Chantal Sauriol | Barreau de Montréal

« J'adresse mes sincères félicitations aux candidats nouvellement élus. Je suis confiant que leur travail au Conseil d'administration du Barreau sera inspiré et enrichissant, et je leur souhaite des échanges à la hauteur de leurs aspirations pour notre ordre professionnel », a déclaré le bâtonnier sortant, Me Paul-Matthieu Grondin, qui est en selle depuis 4 ans.

La cérémonie de la passation des pouvoirs à la prochaine bâtonnière aura lieu le 18 juin prochain, à midi, et pourra être visionnée en direct et en webdiffusion sur le site du Barreau. La première réunion du nouveau Conseil d'administration se tiendra quant à elle dans les premiers jours de juin.



Me Catherine Claveau

« Je remercie les membres qui se sont prévalus de leur droit de vote et qui ont ainsi participé à la vie démocratique du Barreau dans une proportion de 21,50 % », ajoute le bâtonnier Grondin.

Un [rapport officiel détaillé](#) sur les résultats des élections a été produit par la société Raymond Chabot Grant Thornton.

Volume 26, numéro 3

LE MONDE JURIDIQUE

642, rue Pierre-Tétrault  
 Montréal, (Québec)  
 H1L 4Y5  
 (514) 353-3549

Courriel : [agmonde@videotron.ca](mailto:agmonde@videotron.ca)  
 Internet : [www.lemondejuridique.com](http://www.lemondejuridique.com)  
 Facebook : Magazine Le Monde Juridique

Rédacteur en chef

André Gagnon, B. A., LL. L.

Adjointe à la rédaction

Jeanne d'Arc Tissot

Saisie de textes

Louis-Benjamin Gagnon

Publicité

642, rue Pierre-Tétrault  
 Montréal, (Québec) H1L 4Y5  
 Tél.: (514) 353-3549

Tirage et distribution

Zacharie Gagnon

Abonnement:

Mme Jeanne D'Arc Tissot  
 Téléphone: (514) 353-3549

Infographie

Image-innée

Photographie

Paul Ducharme, Photographe

Le Monde Juridique est publié par  
 Le Monde Juridique Inc.

Président et Éditeur: André Gagnon

La revue Le Monde Juridique paraît dix fois l'an.  
 L'abonnement est de 40 \$ par année.  
 (On peut aussi se la procurer à la librairie  
 Wilson et Lafleur).

Le magazine Le Monde Juridique est indexé dans  
 Canadian Advertising Rates and Data (Card).  
 COPYRIGHT 2021 - LE MONDE JURIDIQUE.  
 La reproduction totale ou partielle des articles est  
 formellement interdite sous peine de poursuite.

Le stage des futurs notaires du Québec pourrait être plus long et  
 rémunéré dans le cadre d'une révision de leur formation  
 académique et professionnelle

Par André Gagnon ..... 3

Décès du juge à la retraite John Gomery de la Cour supérieure  
 du Québec ..... 5

Assermentation 2021 des nouveaux notaires ..... 6

Me Catherine Claveau sera la prochaine bâtonnière du Québec ..... 7

Décès de Me Thomas «Tam» Davis ..... 9

Les honorables juges Pierrette Rayle et son conjoint John Gomery  
 recevaient conjointement en 2008 une distinction prestigieuse  
 de la faculté de droit de McGill ..... 10

Lancement d'un examen externe complet et indépendant du ministère  
 de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes ..... 11

Récemment assermentée au Barreau du Québec  
 Me Claudia Di Iorio, transformer la tragédie en  
 une opportunité de carrière ..... 13

Maria cocina peninsular  
 Par Yves Delage ..... 15

Honorable juge Rosalie Abella de la Cour suprême du Canada,  
 prend sa retraite... à Harvard ? ..... 17

Canadian Supreme Court Justice Rosalie Abella appointed Pinar  
 Visiting Professor of Law at Harvard Law School ..... 19

Yucatan  
 Par Yves Delage ..... 22

Le premier ministre Trudeau présentera des excuses officielles  
 aux Italo-Canadiens pour leur internement ..... 25

Camilien Houde ..... 26

Un homme de droit ..... 27

Dépôt du rapport sur la réalité policière au Québec  
 Le comité consultatif recommande un virage vers la modernité ..... 29

André Gauthier de retour au pays après 5 ans  
 d'incarcération aux Émirats arabes unis ..... 30

*SténoFac Inc.*

*Tous les services aux portes du palais...*

**Une équipe bilingue de 17 sténographes  
 à la fine pointe de la technologie  
 à l'ère du numérique**

*Notre équipe bilingue de sténographes expérimentées vous offre la possibilité d'obtenir vos transcriptions  
 au jour le jour, via Internet, en format condensé avec index de recherche ou en tout autre format que vous souhaitez.*

- Transcription à partir de CD, vidéo, répondeur
- Prise de vidéo
- Déposition par téléphone
- Vidéo conférences
- Salle d'interrogatoire

**TOUS LES SERVICES AUX PORTES DU PALAIS..... UN SEUL NUMÉRO (514) 288-1888**

**50 De Brésolles, Montréal (Québec) H2Y 1V5**

**Télécopieur : (514) 288-4888 • Courriel : [stenofac@stenographe.com](mailto:stenofac@stenographe.com) • Internet : [www.stenographe.com](http://www.stenographe.com)**

# Décès de Me Thomas «Tam» Davis

Source : Montreal Gazette



**Thomas Robin MacLeod ("Tam") Davis, a prominent Montreal lawyer, has passed away, aged 73, in Knowlton, Quebec.**

As a boy, Tam grew up in Montreal and attended Bishop's College School in Lennoxville, Quebec. Upon graduating from McGill with his B.A. in History, he went abroad to the Sorbonne in Paris, where he took a diploma in French Civilization. Choosing a career in law, he returned to McGill, where he obtained his B.CL and later, his LL.B.

Principled and soft-spoken, Tam was held in high regard by his colleagues and confrères, noted as both a gentleman and a gentle man when putting his point across. Grateful for the mentoring he received as a young lawyer at Laing Weldon in Montreal, he was, in turn, a mentor to younger lawyers who worked with him as a partner at McCarthy Tétrault and later Ogilvy Renault and its successor firm, Norton Rose Fulbright. A leader in his field, his practice took him in fascinating directions over five decades, spanning real estate to business law and eventually to historic provincial energy projects.

He served as a director of several or-

ganizations, including the Quebec Bar, the McCord Museum Foundation, Valleytank Inc, the Mont Echo Conservation Association and Tempo, a community newspaper in Knowlton. Whatever his occupation, large or small, he brought his heart to its pursuit.

A Renaissance Man of his own style, Tam's many passions encompassed antiquity, philosophy, history, wine, food and mastery of the grill. Through sheer determination he conquered the art of Christmas turkey on the barbecue. He embraced his Scottish heritage with kilted gusto. He loved to entertain, to dance, and prided himself on setting the perfect table.

He and his wife Marie Josée shared a love of the outdoors, where they en-

joyed hiking, gardening, snowshoeing and cross-country skiing. They travelled extensively around the world; France and Italy were favourites among their adventures. Tam skied the Canadian Ski Marathon for many years - a gruelling cross-country ski trip from Lachute to Ottawa - a tradition that he continued with his son, Alexander.

Tam Davis was born in Montreal on June 30, 1947. He died on April 29, 2021. He is survived and will be missed by his wife Marie Josée Meekers, his children Alexander (Karen) and Dominique (Stephen), his niece and his nephews, his granddaughter Pyrrha as well as the mother of his son, Claudette Bellemare. He was predeceased by his sister, Susan (Jerry) and his brother, Christopher.

**Offrez des services juridiques en ligne gratuitement**

**Exclusif à nos membres, le programme OnRègle avec l'ABC-Québec met à votre disposition des outils technologiques vous permettant d'offrir des services juridiques 100% en ligne. Acquérez de la clientèle, développez votre pratique et propulsez votre carrière !**



Propulsé par



Devenez membre ou renouvelez votre adhésion:  
[www.abcqc.qc.ca/Adhesion-et-avantages](http://www.abcqc.qc.ca/Adhesion-et-avantages)



L'ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN  
Division du Québec

# Les honorables juges Pierrette Rayle et son conjoint John Gomery recevaient conjointement en 2008 une distinction prestigieuse de la faculté de droit de McGill

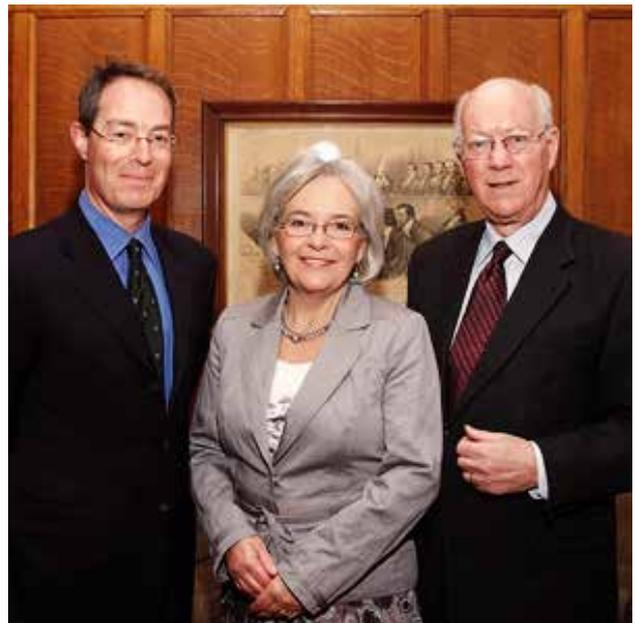
**T**he Honourable Mr. John H. Gomery and the Honourable Madam Justice Pierrette Rayle were awarded the F.R. Scott Award for Distinguished Service by the McGill Faculty of Law, during a well-attended event on April 2 that celebrated their distinguished contributions to law.

John H. Gomery received a BA (1953) and a BCL (1956) from McGill University. During his studies in the Faculty of Law, he was an associate editor of the McGill Law Journal. He has served the University in many ways, including as Chairman of the Friends of the Library of McGill. Admitted to the Bar of Quebec in 1957, he practised throughout his career with the firm now known as Fasken Martineau. He was named Queen's Counsel in 1972 and appointed to the Superior Court of Quebec in 1982. He was also president of the Copyright Board of Canada between 1999 and 2004.

In February 2004, he was appointed head of the Commission of Inquiry into the Sponsorship Program and Advertising Activities of the Government of Canada. In 2005, the Canadian Press declared him Newsmaker of the Year and Time named him Canadian Newsmaker of the Year. In 2007, upon his retirement from the Superior Court, the Canadian Bar Association awarded him the Hnatyshyn Prize in recognition of his outstanding contributions to the law.

Pierrette Rayle obtained an LLB from the Université de Montréal in 1969, where she was awarded the Gold Medal. A specialist in family law, she practised throughout her career with the firm now known as Fasken Martineau.

As a member of the Bar's sub-committee on family law, she was a delegate to the Commission parlementaire du Québec on family law reform (1978-1988). She was elected



a member of the Bar Council of Montreal (1989-1993) and became *Bâtonnier* (1992-1993), the first time this position was held by a woman. During this period, she was also a sessional lecturer at the Université de Montréal and McGill University. She was appointed to the Superior Court in Montreal in 1995, and was promoted to the Court of Appeal in 2002.

The F.R. Scott Award of Distinguished Contribution was created by McGill University's Faculty of Law and its Advisory Board in 2004 to recognize those alumni who have contributed in a significant way to law and to the life of the Faculty, and provided exceptional service and leadership to society. The award is named in honour of Francis Reginald Scott, Canadian poet, intellectual, constitutional expert and Dean of the Faculty of Law from 1961 to 1964. John Gomery and Pierrette Rayle are its fifth recipients.

# Lancement d'un examen externe complet et indépendant du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes

**L**e 29 avril 2021, l'honorable Harjit S. Sajjan, ministre de la Défense nationale, a annoncé le lancement d'un examen externe complet et indépendant des politiques, procédures et programmes existants et de la culture actuelle au sein des Forces armées canadiennes (FAC) et du ministère de la Défense nationale (MDN). L'examen a pour objet de jeter une lumière sur les causes qui expliquent la présence continue d'incidents de harcèlement et d'inconduite sexuelle malgré les efforts déployés pour éliminer de tels comportements, de cerner les obstacles au signalement de comportements inappropriés, de déterminer si la réponse aux rapports déposés est adéquate, et de formuler des recommandations visant la prévention et l'élimination du harcèlement et de l'inconduite sexuelle.

Cet examen sera fondé sur le rapport préparé en 2015 par Marie Deschamps, ancienne juge de la Cour suprême. Le rapport Deschamps a joué un rôle clé dans la détermination du problème; le nouvel examen, quant à lui, cherchera de façon générale à préciser comment et pourquoi notre dynamique actuelle en milieu de travail permet des comportements nuisibles, et à formuler des recommandations visant la prévention et l'élimination du harcèlement et de l'inconduite sexuelle.

Le MDN et les FAC ont confié à Mme Louise Arbour la tâche de diriger l'examen. Mme Arbour a rempli les fonctions de procureure en chef du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et du Tribunal pénal international pour le Rwanda de 1996 à 1999. Elle est devenue juge à la Cour suprême du Canada en 1999, rôle qu'elle a rempli jusqu'en 2004, lorsqu'elle a été nommée haute-commissaire des Na-



Louise Arbour

tions Unies aux droits de l'homme.

Au cours des prochains mois, Mme Arbour formulera des recommandations concrètes sur les façons dont les Forces armées canadiennes et le ministère de la Défense nationale peuvent mettre sur pied un système de signalement externe et indépendant à l'intention des membres de l'Équipe de la Défense, système qui satisfait aux besoins des personnes qui ont été affectées par l'inconduite sexuelle. Le mandat relatif à l'examen a été mis au point et renferme des précisions sur la portée et la nature du travail à accomplir.

L'examen doit faire fond sur les expériences dans le milieu de travail de la Défense et le point de vue des employés du MDN, des membres des FAC, du personnel des fonds non publics (FNP), ainsi que des employés et entrepreneurs des FNP des Forces canadiennes. Mme Arbour procédera également à l'examen des systèmes des FAC servant au recrute-

ment, à l'instruction, à l'évaluation du rendement, aux affectations et aux promotions, de même que les politiques, les procédures et les pratiques qui sont mises en œuvre par le système de justice militaire pour répondre à de telles allégations. L'examen tiendra compte de tous les examens indépendants pertinents portant sur le MDN et les FAC, de même que de leurs conclusions et recommandations. Y seront également comprises des recommandations visant la mise en place de mécanismes externes aux fins de surveillance ou d'examen de l'inconduite.

De sorte à simplifier ces interactions, le ministère de la Défense nationale nommera un officier de liaison à qui il incombera de faciliter l'accès opportun aux documents du MDN et des FAC, aux organisations, et aux employés du MDN, au personnel des FNP et aux membres des FAC.

Le rapport définitif et la réponse du ministère au rapport seront rendus publics une fois terminés; on s'attend à ce qu'ils soient rendus publics entre douze et quinze mois suivant l'attribution du contrat.

## Une nouvelle direction à la tête du bureau montréalais de McMillan

**L**e cabinet McMillan est très heureux d'annoncer que deux de ses associés exercent maintenant des fonctions de direction clés à son bureau de Montréal. Par ces promotions, McMillan réitère son engagement envers la diversité donnant ainsi à sa direction une perspective et une vision lui permettant d'être au diapason des besoins en constante évolution de ses clients.

Shari Munk-Manel, avocate de premier plan spécialisée en droit de l'emploi et en relations de travail, a accepté de diriger le bureau de Montréal à titre de nouvelle associée directrice.

« Shari incarne à merveille les valeurs de notre cabinet. Arrivée parmi nous en 2015, elle a montré qu'elle possédait des qualités de leadership et de mentorat exceptionnelles. Comme nouvelle associée directrice du bureau de Montréal, elle nous aidera à recruter et à développer des avocats à la fine pointe, qui permettront à McMillan de continuer à offrir des services novateurs et à forte valeur ajoutée à l'échelle du pays », a indiqué Teresa Dufort, chef de la direction et associée directrice de McMillan.

Le cabinet est également ravi d'annoncer qu'Éric Vallières assumera le rôle d'associé principal, Stratégie d'affaires – Québec. Avocat plaideur de premier plan en droit de la concurrence, en actions collectives et en aviation, Éric est membre du bureau de Montréal depuis près de 20 ans. Il dirigera l'expansion de l'offre de services aux clients de McMillan à l'échelle de la province. Son excellente compréhension du



Shari Munk-Manel

milieu des affaires au Québec lui donne une perspective unique des possibilités de croissance du cabinet. Comme l'indique Teresa Dufort, « Éric nourrit des relations productives avec des chefs de file de tous les secteurs de l'économie. Il sera un grand ambassadeur et porte-parole de McMillan dans les principaux secteurs d'activité établis, ainsi que dans les marchés de niche nouveaux et émergents qui animent l'économie québécoise. »

McMillan est l'un des cabinets d'avocats de droit des affaires les plus connus au Canada, dont les origines remontent à 1903. Notre philosophie « plusieurs bureaux, un seul cabinet » et notre présence à Montréal, Ottawa, Toronto, Calgary, Vancouver et Hong Kong permettent à nos clients de tirer parti de l'expérience d'un réseau de près de 300 avocats multilingues, soutenus par des parajuristes, des adjoint.e.s juridiques ainsi que plusieurs autres professionnels spécialisés. Ensemble, nous aidons des sociétés, des organismes gouvernementaux et des entreprises en démarrage à relever leurs défis d'affaires les plus complexes. Les normes d'excellence élevées de McMillan sont ancrées dans les valeurs fondamentales du cabinet que sont le respect, le travail d'équipe, l'engagement, le service à la clientèle et l'excellence professionnelle, afin de servir au mieux nos clients, les collectivités locales et la profession juridique.

# Me Claudia Di Iorio, transformer la tragédie en une opportunité de carrière

(NDLR)- A la demande de l'éditeur du magazine Le Monde Juridique lequel a déjà publié des articles sous sa signature à la suite de son terrible accident de voiture en compagnie de ses deux amies, Claudia Di Iorio, nouveau membre du Barreau du Québec de la cohorte 2020, présente son parcours atypique à ses collègues du Barreau et à l'intention des futurs étudiants en droit ou ayant choisi une autre profession.

**V**ictime d'un grave accident alors qu'elle était adolescente, une jeune avocate tout récemment assermentée se confie au Monde Juridique : « Ce sont les épreuves qui nous révèlent : c'est face au défi qu'on apprend à se surpasser. »

À l'âge de 16 ans, Claudia fréquente le Collège Notre-Dame. Elle est une élève qui réussit bien ses cours et s'implique autant comme présidente de classe que dans différentes équipes sportives du collège. Entourée d'amis, elle est heureuse et découvre les joies de s'impliquer dans la vie étudiante. Déjà, elle a gagné le prix de l'Élève de l'année à deux reprises et aspire à tant d'autres belles réalisations comme tous les jeunes de son âge.

Comme trop souvent, le malheur arrive de manière inattendue. Une fête d'été d'amis du secondaire de la mi-été se termine dans la tragédie quand ses deux meilleures amies et elle font confiance à l'ami d'un ami pour retourner à la maison. Après un long coma et de multiples chirurgies au cerveau et au bassin (entre autres), elle doit réapprendre plusieurs fonctions de base dont parler, écrire et compter. De plus, confinée à un fauteuil roulant, elle entreprend son combat pour réapprendre à marcher.



Me Claudia Di Iorio

Sa motivation à retrouver toutes ses capacités est grande. Approchée par Paul Arcand pour participer dans son film *Dérappages*, elle y relate les terribles conséquences résultant d'une seule mauvaise décision. Dans cette histoire, personne n'y échappera. Ses deux amies et elle grièvement blessées, elles entreprendront un long parcours en réhabilitation. Le chauffard quant à lui aboutira au pénitencier. Sa volonté de contribuer au changement l'amène ainsi à s'impliquer au sein de sa communauté afin de donner un sens à ce qui lui est arrivé.

### Sa mission :

partager son histoire afin d'éviter que d'autres ne se retrouvent dans la même situation.

### Son message :

Profitez de la vie : oui ! Amusez-vous : oui ! Mais faites-le intelligemment.

Graduellement, elle retourne à l'école et entreprend un long parcours pour retrouver son succès scolaire, ce qui l'amènera éventuellement à étudier à la Faculté de droit de l'Université McGill. Parallèlement, elle donne des conférences afin de sensibiliser les jeunes dans différentes écoles, des CÉGEPs et universités.

Alors que plusieurs étudiants de première année en droit consacraient la majorité de leur temps à leurs cours et à l'étude, Claudia n'avait pas que cette priorité. Avec la collaboration du ministre du Transport, elle entreprend avec des représentants de la SAAQ une tournée dans 11 villes du Québec. Cette tournée de consultation populaire vise à rassembler les forces vives de la société afin de les mobiliser autour du même objectif : améliorer la sécurité routière. Cette consultation publique sert d'inspiration à un nouveau projet de réforme du Code de sécurité routière (CSR) qui mène à un projet de loi qui sera déposé par le ministre du Transport en décembre 2017. Elle sera présente comme invitée d'honneur de l'Assemblée nationale lors de l'adoption du projet de loi.

Impressionnée par ses connaissances et son engagement, la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ), sous la recommandation du ministre des Transports, fait d'elle la plus jeune administratrice d'une société publique dans l'histoire du Canada.

Simultanément, elle œuvre aussi activement depuis 2013 auprès du conseil d'administration du Bureau du taxi de Montréal (BTM) et œuvre à plusieurs projets, dont ceux de refaire l'image de marque de l'industrie du taxi, et est très active dans le projet Cool taxi, une initiative bénévole cofondée par son père\* et ceux de ses deux amies lequel vise à promouvoir le raccompagnement sécuritaire des jeunes à la maison.

La course folle du chauffard qui a changé à jamais sa vie et celle de ses deux amies s'est terminée abruptement dans un arbre. Cette épreuve a réveillé en elle des ressources inédites et une capacité à transformer une tragédie en opportunité de développement autant communautaire que personnelle.

D'ailleurs, certaines épreuves sont personnelles, mais d'autres sont collectives, précise Me Claudia Di Iorio.

Après avoir obtenu son diplôme en droit civil et en common law de la faculté de droit de l'Université McGill, elle débute sa formation à l'école du Barreau à peine quelques jours après le Nouvel An 2020. Alors qu'elle est en plein envol comme beaucoup de jeunes de son âge, elle se retrouve face à ce mur qu'est la pandémie et les nombreuses restrictions qui sont imposées. Loin de se décourager, elle se mobilise avec les moyens du bord comme tant d'autres étudiants, tous privés d'interactions sociales.

La préparation d'examen se fait alors et soudainement en privé, vu l'interdiction d'être présent en classe. De quoi déstabiliser tous ces aspirants futurs avocats pour qui cette formation est un peu comme gravir le sommet de l'Himalaya. Acharnée, elle réussit avec brio l'examen du Barreau, et comme tous de sa promotion à travers le Canada (et ailleurs!), elle fait l'expérience du stage en télétravail pour devenir une Barreau 2020 assermentée en 2021! Une expérience qui la suivra toute sa vie, mais qui lui a aussi permis d'apprendre à reconnaître toutes les opportunités qui existent pour ce monde nouveau qui prendra forme dans l'ère post pandémie, affirme avec passion l'avocate Claudia Di Iorio.

Alors que sa plus grande force est de créer des liens avec des gens, elle s'adapte à nouveau et aborde les restrictions liées à la pandémie comme une opportunité pour relever des nouveaux défis qu'elle n'aurait pu anticiper. Moins de déplacements, aucun événement, de nouvelles rencontres rarissimes et à distance, certes, mais plus de lecture, de formations et de conférences web, et prendre le temps de s'impliquer différemment.

Collectivement, elle déplore certainement les difficultés engendrées par la pandémie, mais se réjouit aussi des bienfaits qu'elle aura eu sur la modernisation du système judiciaire.

À peine vaccinée, avec le vent de fraîcheur et de liberté qui souffle partout, elle entrevoit les prochaines années comme une réhabilitation collective. C'est en surmontant cette épreuve et en saisissant les opportunités que notre communauté se révélera. Elle lance : « Le monde nous appartient, vous avez en vous des ressources insoupçonnées pour le rendre meilleur. Êtes-vous prêts à relever le défi ? »

\*Me Nicola Di Iorio

# Maria cocina peninsular

19°50'48.10"N 90°32'10.56"W

Par Yves Delage



**C**omme aucun restaurant n'est ouvert ici, je vous parle d'un restaurant du Mexique qui m'a énormément plu.

Je voulais aller à ce restaurant qui était coté numéro 1 par Trip Advisor à Campeche. On s'attendait à de bien bonnes choses. On a pas été déçu. (Campeche est dans la péninsule du Yucatan au nord-ouest. (voir article sur le Yucatan)



Le restaurant

Le restaurant n'a pas dépensé une fortune en décoration mais on y allait pour manger pas pour regarder. Et on a mangé.



On a commencé par une bouteille de Casa Magoni, un assemblage de Chardonnay et de Vermentino (cépage que l'on retrouve en Corse et en Sardaigne). C'était un vin qui dégagait des arômes de pommes vertes et d'agrumes, un vin frais mais équilibré. Delicieux.

Comme entrée, Betabel curtido y jicama en escabeche. (Betteraves marinées et Jicama dans une marinade à base d'huile et de vinaigre) La Jicama est comme une pomme de terre qui est très juteuse et qui se mange crue comme des carottes.



Crevettes panées à la noix de coco

J'ai choisi comme plat principal les crevettes à la noix de coco. Voila une saveur inhabituelle. À Papantla, j'avais mangé des crevettes à la vanille. J'avais été estomaqué. Ici encore. Un goût extraordinaire. Une panure parfaite au goût et au croquant.

Pour dessert, un flan de fromage (queso de bola c'est de l'edam (fromage de lait de vache, pâte pressée non cuite) qui vient de Hollande) et goyave qui était vraiment très bon.



Flan de queso de bola y agave



Enrique Ortiz et G erald Loisel

Ensuite, le chef, Enrique Ortiz est venu nous rencontrer. On a parl  pendant pr s de 1/2 heure. Il avait ouvert le restaurant l'ann e pr c dente. En un an, il a remport  la premi re place   Campeche. Incroyable. Voici un chef fier de son travail. Il m rite amplement son num ro 1. J'aimerais y retourner pour d guster des plats comme le Poc-Chuc, la poitrine de poulet   l'achiote (c'est la sauce qui sert   faire le cocinita pibil entre autre) etc.

Bient t j'esp re.

# SCC justice to be first Canadian jurist appointed to Harvard Law School chair

Source : Canadian Lawyer magazine

**Rosalie Silberman Abella, justice of the Supreme Court of Canada, will serve as Pisar visiting professor of law at Harvard Law School, effective July 1, 2022 for a three-year term.**

Abella is the first Canadian jurist appointed to a chair at Harvard Law School. She will also be a distinguished visiting jurist at the University of Toronto Faculty of Law, as of January 2022, a role in which she will participate in seminars, workshops and informal events.

Abella was born in a displaced person's camp in Stuttgart, Germany in 1946. With her parents, who were Holocaust survivors, she moved to Canada as a refugee in 1950. She graduated from the Royal Conservatory of Music with a diploma in classical piano in 1964, and from the University of Toronto with a BA in 1967 and an LLB in 1970.

Admitted to the Ontario bar in 1972, Abella initially practised civil and criminal litigation. She then joined the Ontario Family Court in 1976 as the first pregnant person and the first refugee appointed to the bench in Canada, followed by the Ontario Court of Appeal in 1992 and the Supreme Court of Canada in 2004 as the first Jewish woman appointed to the highest court. She is presently the longest-serving member of the Supreme Court and is set to retire on July 1, as announced by Prime Minister Justin Trudeau on Feb. 19.

Abella has served as chairperson and author of the Ontario Study on Access to Legal Services by the Disabled, as sole commissioner of the federal Royal Commission on Equal-



Rosalie Abella

ity in Employment, as chairperson of the Ontario Labour Relations Board and the Ontario Law Reform Commission, as co-chairperson of the University of Toronto Academic Discipline Tribunal, as commissioner of the Ontario Human Rights Commission, as vice-chairperson of the board of governors of the National Judicial Institute and as Boulton visiting professor at McGill University Faculty of Law.

Abella has been a member of the Ontario Public Service Labour Relations Tribunal, of the Premier's Advisory Committee on Confederation and of the Canadian Judicial Council's Inquiry on Donald Marshall, Jr.

Abella has actively supported Canadian judicial education by organizing the first judicial seminar wherein all levels of the judiciary were involved, the first judicial seminar which invited individuals not in the legal profession, the first national education program for administrative tribunals, and the first national conference for Canada's female judges.

Abella was named to the Royal Society of Canada in 1997, to the American Academy of Arts and Sciences in 2007 and to the American Philosophical Society in 2018. She is a recipient of the Knight Commander's Cross of the Order of Merit by the German president in 2020, Germany's second-highest honour, and of the University of Toronto's Rose Wolfe Distinguished Alumni Award.

# Honorable juge Rosalie Abella de la Cour suprême du Canada, prend sa retraite... à Harvard ?

**L**a juge Abella a été nommée à la Cour suprême du Canada en 2004. Elle est la première femme d'origine juive à y siéger.

Elle a été élue au sein de la Société royale du Canada en 1997, de l'American Academy of Arts and Sciences en 2007 et de l'American Philosophical Society en 2018. En 2020, le président de l'Allemagne lui a remis la Croix de grand officier de l'Ordre du mérite.

Diplômée du Royal Conservatory of Music en piano classique en 1964, la juge Abella a poursuivi ses études à l'université de Toronto, qui lui a décerné un B.A. en 1967 et un LL.B. en 1970. Elle a été admise au Barreau de l'Ontario en 1972 et a pratiqué le droit civil et criminel jusqu'à sa nomination à la Cour provinciale de l'Ontario (Division de la famille) en 1976, à l'âge de 29, devenant ainsi la première femme enceinte à accéder à la magistrature. Elle a été nommée à la Cour d'appel de l'Ontario en 1992.

Elle a présidé l'étude sur l'accès aux services juridiques en Ontario pour les personnes handicapées, dont elle a rédigé le rapport, publié en 1983, et elle a agi, en 1984, à titre d'unique commissaire de la Commission royale fédérale sur l'égalité en matière d'emploi, créant à cette occasion le concept et le terme d'« équité en matière d'emploi ». Les théories relatives à l'« égalité » et à la « discrimination » qu'elle a élaborées dans le rapport de la Commission royale ont été adoptées par la Cour suprême du Canada en 1989 dans la première décision de celle-ci sur le droit à l'égalité garanti par la Charte canadienne des droits et libertés. En outre, les recommandations formulées dans ce rapport ont été mises en œuvre par les gouvernements du Canada, de la Nouvelle-Zélande, de l'Irlande du Nord et de l'Afrique du Sud.



Rosalie Abella

La juge Abella a présidé ensuite la Commission des relations de travail de l'Ontario (de 1984 à 1989) et la Commission de réforme du droit de l'Ontario (de 1989 à 1992) et a été professeure invitée à la chaire Boulton de la Faculté de droit de l'Université McGill (de 1988 à 1992). Elle a de

plus été commissaire de la Commission ontarienne des droits de la personne, membre du Tribunal des relations de travail de la fonction publique de l'Ontario, coprésidente du Tribunal disciplinaire de l'Université de Toronto et membre du Comité consultatif du premier ministre sur la Confédération.

La juge Abella est l'auteure de plus de 90 articles, ainsi que rédactrice ou codirectrice de quatre ouvrages. Elle a été élue Senior Fellow du Massey College en 1989 et a notamment prononcé la conférence Harlan à l'Université Princeton, la conférence Ryan à l'Université Georgetown, la conférence Winchester à Oxford, la conférence Anderson à l'Université Yale, la Robert L. Levine Distinguished Lecture à la faculté de droit de l'Université Fordham, la Diane Markowicz Memorial Lecture à l'Université Brandeis et la David J. Bederman Lecture in International Law à la faculté de droit de l'Université Emory. Elle a été la première titulaire de la chaire Bullock à l'Hebrew University et a agi à titre de Mackenzie King Distinguished Visiting Professor à Harvard, Floersheimer Distinguished Jurist in Residence à la faculté de droit Cardozo, Distinguished Visiting Faculty à la faculté de droit de l'Université de Toronto and Bright

International Jurist in Residence à la faculté de droit de l'Université d'Hawaii.

Elle a été membre du jury du prix littéraire Giller et présidente du comité ontarien de sélection des boursiers de la fondation Rhodes; administratrice de l'Institut de recherche en politiques publiques; modératrice du débat des chefs en anglais de 1988; membre du Comité d'enquête du Conseil canadien de la magistrature sur Donald Marshall, fils; présidente du programme de la Conférence d'étude canadienne du Gouverneur général; rapporteuse principale (Halifax) et coprésidente (Vancouver) des Conférences constitutionnelles de 1992; administratrice de l'Institut d'études canadiennes de McGill; gouverneure du bureau international des gouverneurs de l'Hebrew University; et vice-présidente du Conseil des gouverneurs de l'Institut national de la magistrature.

La juge Abella a joué un rôle actif dans la formation de la magistrature canadienne en organisant le premier séminaire pour la magistrature regroupant des juges de tous les niveaux du système judiciaire, le premier séminaire pour la magistrature auquel des non-juristes ont été invités à participer, le premier programme national de formation s'adressant aux tribunaux administratifs et la première conférence nationale des femmes juges du Canada.

Elle est récipiendaire de 39 grades honorifiques. Elle a également reçu de nombreuses autres distinctions : Distinguished Alumnus Award de la faculté de droit de l'Université de Toronto; Alumni of Influence Award du University College; Distinguished Service Award de l'Association du Barreau

canadien (Ontario); International Justice Prize de la Peter Gruber Foundation; Human Relations Award du Canadian Council of Christians and Jews; Prix de l'honorable Walter S. Tarnopolsky en matière de droits de la personne; Bora Laskin Award pour services distingués en droit du travail; Global Jurist of the Year de la Northwestern Pritzker School of Law; Ethical Leadership Award de la faculté de gestion de l'Université Dalhousie; Calgary Peace Prize; Women in Law Lifetime Achievement Award; Goler T. Butcher Medal for International Human Rights de l'American Society of International Law; Gunther Plaut Humanitarian Award; Rose Wolfe Distinguished Alumni Award; Honourary Bencher de Middle Temple; et Harvard Law School Honoree dans le cadre de la Journée internationale de la femme.

À son départ à la retraite de la Cour, elle enseignera à titre de Samuel and Judith Pizar Visiting Professor of Law à la faculté de droit de Harvard. Elle agira également à titre de Senior Research Scholar à la faculté de droit de Yale et de Distinguished Visiting Jurist à la faculté de droit de l'Université de Toronto. Au printemps 2022, elle enseignera en qualité de William Hughes Mulligan Distinguished Visiting Professor in International Studies à la faculté de droit de l'Université Fordham.

La juge Abella est née dans un camp de personnes déplacées, à Stuttgart en Allemagne, le 1er juillet 1946. Elle a immigré au Canada à titre de réfugiée avec sa famille en 1950. Elle est la première réfugiée qui a été nommée à la magistrature au Canada. Elle est l'épouse de l'historien canadien Irving Abella, et le couple a deux fils, Jacob et Zachary, tous deux avocats.



## Le calme pendant la tempête

Trouver la tranquillité d'esprit en période d'incertitude

Pour y voir clair en plein tumulte, faites appel à l'équipe Juricomptabilité et soutien en cas de litige de MNP.

Corey Anne Bloom, CPA, CA, CA•EJC, CFF, CFE, membre émérite de l'ACFE  
514.228.7863 | corey.bloom@mnp.ca



Partout où mènent les affaires

MNP.ca

# Canadian Supreme Court Justice Rosalie Abella appointed Pizar Visiting Professor of Law at Harvard Law School

Justice Abella is world-renowned for her decisions and theories on equality, human rights, and constitutional law

**H**arvard Law School announced today the appointment of Canadian Supreme Court Justice Rosalie Silberman Abella as the Samuel LL.M. '55 S.J.D. '59 and Judith Pizar Visiting Professor of Law effective July 1, 2022. Justice Abella will serve an initial three-year term that will run until 2025. She is the first Canadian jurist to be appointed to a Chair at Harvard Law School.

Justice Abella, who was appointed to the Supreme Court of Canada in 2004, has made groundbreaking contributions to the law in her 50-year career, including in human rights, constitutional law, law reform, labor rights, family law, international law, administrative law, and judicial education. Justice Abella, who will retire from the Supreme Court of Canada this year, is also the longest-serving judge in Canada's history.

"Justice Abella is a brilliant, principled, and impactful jurist who also has had a storied career of public service off the Court, including her transformative work defining equality rights in employment," said John F. Manning '85, the Morgan and Helen Chu Dean and Professor of Law at Harvard Law School. "She will bring extensive experience, knowledge, wisdom, and commitment to equal justice to the classroom and to her engagement with the entire HLS community."



Rosalie Abella. Photo: Philippe Landreville

At Harvard Law School, Justice Abella will lead a variety of workshops, seminars, and reading groups on subjects such as comparative law, human rights, and the role of judges in a democracy. She will also engage with the HLS community extensively during her time on campus.

"Justice Abella is esteemed by jurists around the world for her many contributions to law and justice, including her intellectual leadership in advancing equality. She is completely brilliant, both in her writing and in her teaching," said Vicki C. Jackson, the Laurence H. Tribe Professor of Constitutional Law at HLS. "She is also energetic, empathetic, and approachable, making connections with students very quickly. She is a marvelous person, and her presence will greatly enrich the Harvard community."

Justice Abella was appointed to the Ontario Family Court in 1976. Since then, Justice Abella has served as Chair of the Ontario Labour Relations Board, as Chair of the Ontario Law Reform Commission, and on the Ontario Human Rights

445, rue Saint-Vincent  
Montréal (Québec)  
H2Y 3A6  
Tél. 514.842.3901  
1.800.831.3901  
Télec. 514.842.7148  
www.delavoy.ca

*Confection*  
**DE LAVOY**  
*depuis 1980*



**Service personnalisé**

Toges et accessoires  
vestimentaires  
pour profession juridique  
et magistrature

Location et vente  
tuxedos et accessoires,  
toges, mortiers et épitoges  
pour collation des grades

Nettoyage et réparation  
de vêtements  
de tout genre

Commission. She was appointed to the Ontario Court of Appeal in 1992, and was selected by Prime Minister Paul Martin to serve on the Supreme Court of Canada in 2004.

"Justice Abella is a visionary jurist, a profound and humane thinker, and a vibrant, generous human being," said Martha Minow, 300th Anniversary University Professor at Harvard University. "There is no greater living contributor to human rights and international justice. How fabulous it is that she is joining the Harvard community."

In her decision-making, Justice Abella has embraced consideration of international law, and her legal theories have advanced rights for women, underrepresented groups, and people with disabilities, as well as democratic values such as due process, freedom of the press, and the right of association.

"A part of what makes Justice Abella a special figure among jurists of our times is her career's embodiment of the idea of the indivisibility of fidelity to her country's law from universalist humanitarian aspiration," said Frank I. Michelman, the Robert Walmsley University Professor, Emeritus, at Harvard University. "That shows all over her work, but one example is Justice Abella's key contributions to her court's development, over the years, of a world-renowned, legally refined, reality-based progressive jurisprudence of constitutional-legal equality."

In 1984, Justice Abella presided over the Royal Commission on Equality in Employment, which sought to promote employment opportunities for women, native peoples, people with disabilities, and "visible minorities." Her report recommended important federal measures designed to address inequality in the workplace—whether that discrimination was intentional or the result of systemic factors. Her ideas were embraced by the Supreme Court of Canada in 1989 in its first decision on equality rights under the Canadian Charter of Rights and Freedoms, and by advocates around the world.

"Early in her career, she invented the concept of 'employment equity,' meaning 'employment practices designed to eliminate discriminatory barriers and to provide in a meaningful way equitable opportunities in employment,'" said Minow. "This idea in turn transformed jurisprudence governing equality rights in the Supreme Court of Canada; it has influenced laws and policies in New Zealand, Northern Ireland, and South Africa—and informs ongoing advocacy in the United States."

Justice Abella's parents were Holocaust survivors, and she was born in a displaced persons camp in Stuttgart, Germany. Her family came to Canada as refugees in 1950. After graduating from the Royal Conservatory of Music, Justice Abella attended the University of Toronto, where she earned a B.A. in 1967 and an LL.B. in 1970. Justice Abella has also served as the Mackenzie King Distinguished Visiting Professor at Harvard's Weatherhead Center for International Affairs, the Floersheimer Distinguished Jurist in Residence at Cardozo Law School, and as a Distinguished Visiting Faculty at the University of Toronto Law School, among other teaching positions.

The Samuel LL.M. '55 S.J.D. '59 and Judith Pizar Professorship of Law was established in 2017 by the family of the late Samuel Pizar LL.M. '55 S.J.D. '59, a renowned international attorney, presidential adviser, and Holocaust survivor. The Pizar Professorship focuses on human rights and related areas.

"Justice Abella's work reflects the Pizar family's abiding commitment to building a more just and equitable world," said Dean Manning. "I am delighted to welcome this historic jurist to our community."

# Contestation du couvre-feu

*SOURCE Association Québécoise pour la promotion de la santé des personnes utilisatrices de drogues (AQPSUD)*

**L'**AQPSUD (l'Association québécoise pour la promotion de la santé des personnes utilisatrices de drogues) a déposé une contestation judiciaire du couvre-feu aujourd'hui et demandera la suspension de celle-ci en attendant une décision sur le fond. La demande de suspension du couvre-feu sera entendue mardi le 11 mai.

L'AQPSUD tient à souligner qu'elle appuie les mesures sanitaires et sociales qui combattent la transmission du virus tout en maintenant le filet social. Cependant, le couvre-feu, dont l'efficacité n'est pas démontrée scientifiquement pour limiter la propagation de la Covid-19, viole les droits protégés par la charte canadienne en empêchant les personnes utilisatrices de drogues d'accéder aux soins de santé auxquels ils ont droit.

Parallèlement à la pandémie, la crise des surdoses fait des ravages depuis quelques années et le nombre de surdoses augmente depuis le début de la pandémie. La situation est devenue plus critique depuis l'instauration

du couvre-feu en janvier. Nous sommes habitués à une recrudescence des surdoses à l'approche de l'été, nous prévoyons une catastrophe humanitaire si le couvre-feu n'est pas levé dans les plus bref délais.

La possession de drogue est toujours criminalisée et les personnes en faisant l'usage sont plus que jamais stigmatisées. L'expérience nous démontre que nous ne pouvons compter sur le système d'exemption et d'attestation proposé par la santé publique qui compte sur le discernement des policiers pour maintenir l'accès aux soins de santé entre 21h30 et 5h pour les personnes marginalisées. Pour nous, il ne fait aucun doute que le préjudice causé par le couvre-feu aux personnes utilisatrices de drogues est plus important que les bénéfices escomptés sur l'ensemble de la population.

L'AQPSUD sera représentée dans son recours par Me Sibel Ataogul et Me Daniel Bélanger du cabinet Melançon Marceau Grenier Cohen, le même cabinet qui a contesté avec succès le règlement P-6 de la Ville de Montréal.

# Yucatan

Par Yves Delage



La péninsule du Yucatan est bordée par la mer des Caraïbes à l'est, par le golfe du Mexique à l'ouest et par la [Sierra Madre del Sur](#) au sud.



Péninsule du Yucatan

Elle comprend, au sens strict, les trois États de [Campeche](#), de [Yucatán](#) et de [Quintana Roo](#).

Dans le Monde Juridique volume 24 numéro 10, je vous ai parlé de Chichen Itza et, un peu, de Tulum. Ces deux sites sont dans le sud de la péninsule quoique Chichen Itza pourrait être plus dans le centre est. Mais les deux sites ont ceci en commun : ce sont des trappes à touristes. Tout y est excessivement cher.

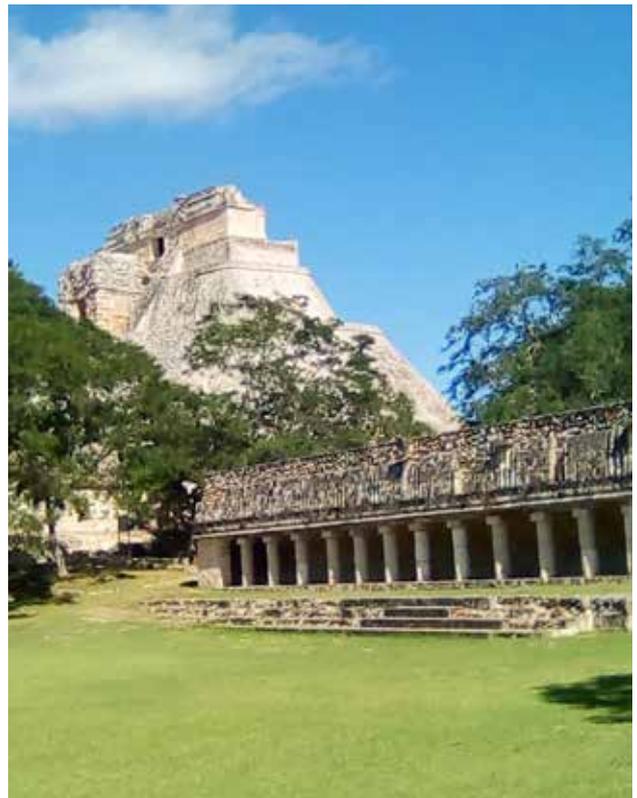
Par contre, au nord de la péninsule, on trouve les états de Campeche et Yucatan qui, eux sont considérablement plus abordables.

La capitale de l'état du Yucatan est Mérida une ville de 1 million d'habitants. Mérida est située à une trentaine de kilomètres de la côte, au sud du [golfe du Mexique](#) et au nord de la [péninsule du Yucatán](#) près de l'épicentre du [cratère](#)



Cratère de Chicxulub

de [Chicxulub](#). Le cratère de Chicxulub de 180 km de diamètre serait dû à une météorite de 10 km de diamètre environ ayant percuté la planète à près de 90 000 km/h il y a à peu près 65 millions d'années. Cet impact et ses conséquences seraient une cause possible de l'extinction des dinosaures et de nombreuses autres espèces, marquant également la fin de l'ère secondaire.



Pyramide du Devin derrière une des façades du quadrilatère des nonnes

Mais Merida, c'est surtout le site de Uxmal (prononcé Ouchmal) situé à près de 80 km de Merida. Uxmal a maintenu son apogée pendant quelque cent cinquante ans, d'environ 800 à 950 ap. J.-C.

Dès l'entrée, on voit la pyramide du devin qui est tout simplement spectaculaire, les niveaux de la pyramide étant ovales plutôt que rectangulaires ou carrés. Probablement à cause du dieu du vent, Huracan, qui n'aimait pas les angles. Cette pyramide, haute de 36 mètres, vaut vraiment la peine d'être visitée. Ensuite, sur le même site, le quadrilatère des nonnes nous présente des frises et des sculptures qui font l'envie de plusieurs autres sites.

J'ai mangé à 2 restaurants, la Recova (33 sur 833) et l'Apoala (20 sur 833) À la fin du repas à l'Apoala, on a dégusté du Mezcal, ce qui m'a vraiment ouvert les yeux devant ce breuvage que je trouve maintenant plus intéressant que la Tequila.



Restaurant Recova



Dégustation de tartares

Merida c'est des édifices somptueux et des sculptures à vous couper le souffle. C'est aussi, le lieu de création du cochinita pibil. La vraie cochinita pibil n'est pas épicée, mais elle a un arôme unique, doux et terreux, que lui con-



Filet mignon avec purée de Adobe



Dégustation de Mezcal

férent les oranges amères de Séville, l'achiote, l'ail brûlé et une foule d'autres épices. Ce caractère terreux est renforcé par l'arôme herbacé des feuilles de bananier dans lesquelles elle est cuite, ainsi que par le fumet des heures de cuisson lente dans un piib (ou, en espagnol mexicain moderne, pib) fumé et fumant, le four maya consistant en un trou dans le sol tapissé de pierres chaudes. C'est aussi ce four qui est utilisé pour préparer la Barbacoa.

L'état de Campeche, quant à lui, offre aussi des sites dont Edzna que je n'ai pas visité mais où j'aimerais bien retour-



Cochinita Pibil (Cochonnet cuit longtemps)



Edzna



Demeure somptueuse de Merida



Statue monumentale

ner. La ville de Campeche (220,000 habitants) n'est pas aussi belle que Merida mais vaut la peine d'être visitée. Malgré le fait que Campeche soit sur le golf du Mexique, la plage que nous avons visité, Playa Bonita (la belle plage) se situe à 10 km soit un peu moins de 1/2 heure de route. Dans cette photo, Gérald (chef et co-propriétaire du Tire-Bouchon au vignoble l'orpailleur) et moi devant une affiche qui dit : free beer tomorrow. (Bière gratuite demain)

Le soir, on est allé manger au meilleur restaurant de Campeche, le Maria cocina Peninsular. Je vous décrit ce repas dans une autre chronique.

Le Yucatan, une région à visiter.



Playa bonita



Gérald et moi devant l'affiche : Bière gratuite demain

# Le premier ministre Trudeau présentera des excuses officielles aux Italo-Canadiens pour leur internement

(NDLR)–Ce sont les députés libéraux Nicola Di Iorio et David Lametti, du Québec, ce dernier aujourd'hui est ministre fédéral de la Justice, qui ont présenté une motion en Chambre réclamant des excuses du gouvernement envers la communauté italienne du Canada. D'autres députés italiens y ont souscrit.

**A**ujourd'hui, à la Chambre des communes, le premier ministre Justin Trudeau a fait le point sur les excuses officielles présentées au nom du gouvernement du Canada aux descendants des familles et à la communauté italienne de tout le pays. Les excuses officielles auront lieu en mai 2021.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, plus de 600 Italo-Canadiens ont été internés et environ 31 000 Italiens ont été désignés sujet d'un pays ennemi.

En 1939, le Règlement sur la défense du Canada accordait au ministre de la Justice le droit d'interner, de saisir des biens et de limiter les activités des résidents canadiens nés dans des pays en guerre avec le Canada. Le règlement visait clairement à rassurer les Canadiens qui craignaient les éléments étrangers.

Des vies et des carrières, des entreprises et des réputations ont été interrompues et ruinées. Aucune accusation n'a jamais été portée. Les Italo-Canadiens vivent avec ces souvenirs depuis de nombreuses années et méritent de tourner la page.

Des décennies après l'internement de la Seconde Guerre mondiale, les Italo-Canadiens continuent de déclarer leur loyauté au Canada. Ces excuses officielles honoreront les familles de chacun des 600 internés. C'est un acte de respect et de reconnaissance de l'injustice commise en 1940. Les Canadiens d'origine italienne se sont vu retirer leurs droits civils, ce qui a affecté et changé leur vie à jamais.

Le Canada compte plus de 1,6 million de Canadiens d'origine italienne, l'une des plus importantes diasporas italiennes au monde. Dans les années suivant la guerre, ils ont fait des contributions incommensurables à la fabrique sociale, culturelle et économique du Canada.

## Citations

« Les Canadiens d'origine italienne font face aux stéréotypes et à la discrimination persistants liés aux erreurs commises par nos gouvernements et institutions du passé

qui continuent de les affecter à ce jour. Je suis fier de me lever et de dire que notre gouvernement réparera ces torts qui ont été causés à la communauté italienne par des excuses officielles au mois de mai.

– Le très honorable Justin Trudeau, premier ministre du Canada

« Plusieurs résidents italo-canadiens ont subi un préjudice irrévocable. Le gouvernement présentera des excuses officielles en mai à tous les membres de la famille des personnes internées à Fredericton, à Kananaskis et à Petawawa. Leur héritage était peut-être italien, mais ils étaient avant tout Canadiens. En tant que députés italiens, nous sommes reconnaissants à ceux qui, avant nous, ont mis en lumière et aidé à concrétiser ces excuses pour ces familles et nos communautés italo-canadiennes.

- L'Hon. David Lametti, ministre de la justice et Procureur général du Canada
- L'Hon. Marco Mendicino, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté
- L'Hon. Filomena Tassi, ministre du Travail
- L'Hon. Judy A. Sgro, député Humber River – Black Creek
- Francesco Sorbara, député de Vaughan-Woodbridge
- Angelo Iacono, député d'Alfred-Pellan
- Patricia Lattanzio, députée de Saint-Léonard-Saint-Michel
- Francis Scarpaleggia, député de Lac-Saint-Louis
- Chris Bittle, député de St. Catharines
- Mark Gerretsen, député de Kingston et les Îles

## Faits en bref

- L'internement des Italo-Canadiens pendant la Seconde Guerre mondiale remet en question notre conception de la démocratie, de la justice et de nos droits civils.
- Nous pouvons apprendre de cette histoire aujourd'hui car elle concerne les droits humains, la peur injustifiée de "l'autre" et les conséquences résultant de l'appartenance à ce groupe.
- En 1939, le Règlement sur la défense du Canada a donné au ministre de la Justice le droit d'interner, de saisir des biens et de limiter les activités des résidents canadiens

nés dans des pays en guerre avec le Canada.

- En septembre 2018, la GRC a publié une déclaration de regrets pour sa participation à l'internement, convenant finalement que ces injustices étaient sans fondement.

- En 1940, ces familles ont été réduites au silence et ignorées. Afin de réparer cette injustice, le Premier ministre du Canada présentera des excuses officielles aux Canadiens d'origine italienne pour leur internement.

## Houde, Camilien

**T**andis que Duplessis impose sa suprématie sur le Québec, Houde fait de même à la mairie de Montréal, où il règne de 1928 à 1932, puis de 1934 à 1936, avant d'être réélu en 1938.

Camilien Houde, homme politique (Montréal, 13 août 1889 -- id., 11 sept. 1958). Sa carrière s'oriente dans plusieurs directions. En effet, il se lance tour à tour dans les affaires bancaires et la confiserie, et siège au Parlement de Québec, puis à la Chambre des communes. Toutefois, à partir de sa première élection comme maire le 2 avril 1928 jusqu'à sa retraite le 18 septembre 1954, il incarne sa ville au point d'être surnommé « Monsieur Montréal ». Il se fait d'abord connaître en tant que candidat conservateur provincial dans la circonscription de Sainte-Marie, dont il est élu député en 1923. Il se fait battre en 1927, mais la courte victoire de son opposant est renversée par les tribunaux et Houde regagne son siège l'année suivante à la faveur d'une élection complémentaire. Il remporte la course à la chefferie du Parti conservateur du Québec la même année, mais perd son siège quand son parti est défait à l'élection générale de 1931. Houde abandonne son poste de chef en 1932, laissant le champ libre au nouvel homme fort du parti, le nationaliste conservateur Maurice DUPLESSIS.

Tandis que Duplessis impose sa suprématie sur le Québec, Houde fait de même à la mairie de Montréal, où il règne de 1928 à 1932, puis de 1934 à 1936, avant d'être réélu en 1938. Événement sans précédent, il est suspendu le 5 août 1940 lorsque, après un discours contre l'enrôlement pour le service militaire, des agents de la Gendarmerie royale l'arrêtent à l'hôtel de ville. Il est ensuite interné en Ontario durant quatre ans. À l'instar de nombreux nationalistes canadiens-français de l'époque, il appuie l'idéologie du régime de Mussolini en Italie et celui de Vichy en France. Il demeure pourtant loyal à la couronne britannique, qui le fait Commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique en 1935. À sa libération, le 18 août 1944, au moins 50 000 Montréalais l'accueillent en triomphe et il est bientôt réélu maire, poste qu'il conserve sans difficulté aux élections de 1947 et de 1950.

Sa mainmise sur Montréal et sa longévité à la mairie ne seront dépassées que par son successeur, Jean DRAPEAU.



*Le maire de Montréal, Camilien Houde en 1946*

Houde est élu en 1949 député fédéral de la circonscription montréalaise de Papineau, mais il ne s'intéresse guère à cette fonction. Homme très corpulent doté d'un nez à la Cyrano et d'un sens de l'humour remarquable, ayant un penchant pour les cigares noirs Tueros, Houde pratique la favoritisme et dispense généreusement ses largesses depuis son bureau à l'hôtel de ville durant les pires années de la Crise des années 30 et même par la suite. Il considère avec une certaine bienveillance les bordels et les débits de boisson clandestins ainsi que la pègre et les bandits de la ville. C'est alors le règne de Duplessis et Houde considère la corruption qui entache une bonne partie des membres du conseil municipal, de la police et de la presse comme une réalité incontournable. Il est bien plus obsédé par l'immortalité que par l'argent. Son style flamboyant et passionné se reflète dans la crypte où il est enterré au cimetière de Côte-des-Neiges à Montréal, une réplique en marbre d'Italie du tombeau de Napoléon.

Camilien Houde a été incarcéré avec des immigrants et résidents montréalais venus d'Italie pendant un certain temps.

Il fut détenu durant plusieurs années. Puis réélu maire de Montréal. Time magazine du 5 août 1946 en témoigne.

Aucunes excuses n'ont jamais été faites à celui qui serait à l'origine de la fortune du père de Pierre Elliott Trudeau qui a créé Champlain Oil Products cédé à Imperial Oil.

Camilien Houde a créé le Jardin Botanique de Montréal, défriché et érigé par son ancien professeur et ami, le Frère Marie-Victorin. Il a aussi donné le terrain de la Ville de Montréal à la communauté italienne où fut bâtie l'immeuble de la Casa D'Italia, rue Jean-Talon.

— André Gagnon

# Un homme de droit

Source : actualites.uqam.ca

**L**auréat du prix Reconnaissance 2019 de la Faculté de science politique et de droit, Me Denis Gallant a fait de la lutte à la corruption son cheval de bataille.

Denis Gallant (LL.M., 1997) a été tour à tour procureur et chef d'équipe au Service des poursuites pénales du Canada, procureur vedette de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (CEIC), mieux connue sous le nom de Commission Charbonneau, inspecteur général à la Ville de Montréal et maintenant p.-d.g. de l'Autorité des marchés publics (AMP), dont le mandat est de veiller à l'intégrité de l'attribution des contrats publics au gouvernement du Québec.

Pas mal pour l'avocat qui ne pensait même pas fréquenter l'université! «J'étudiais en techniques administratives au cégep et j'haïssais ça!, raconte-t-il. J'ai tout lâché pour aller travailler.» Pour assurer son avenir, Denis Gallant décide, après quelques années de galère, de retourner aux études. «Je suivais cette fois des cours en sciences humaines, et comme j'avais de bonnes notes, j'ai décidé de tenter ma chance et de m'inscrire à l'université en droit.»

Après avoir fait son stage du Barreau au Centre communautaire juridique de Montréal, en 1989, il débute sa carrière en tant qu'avocat de la défense, à la division civile du bureau d'aide juridique. «J'avais une clientèle démunie, constituée de gens qui se faisaient couper leurs chèques de sécurité de revenu ou que l'on congédiait injustement», précise-t-il. Denis Gallant est ensuite embauché à la division criminelle du Centre, où il demeure jusqu'en 1999.

En 1993, il entame une maîtrise en droit social et du travail à l'UQAM. «C'était la seule université qui offrait ce programme, explique Denis Gallant. Comme j'étais marié et déjà père de famille, je pouvais étudier à temps partiel tout en continuant à travailler.» Le diplômé louange l'approche par petits groupes mise de l'avant dans le programme de maîtrise. «C'est à l'UQAM que j'ai appris à critiquer des textes et à étoffer mes propos, deux compétences qui m'ont beaucoup servi durant mon parcours professionnel.» Les anciennes professeures Katherine Lippel, Diane Demers et Carole Jobin ont été des mentores importantes durant sa vie étudiante.



Denis Gallant. Photo: Nathalie St-Pierre

## Spécialiste du crime organisé

Dans les années 2000, Denis Gallant poursuit sa carrière en tant que procureur substitut au ministre de la Justice du Québec. Il est notamment affecté au Bureau de lutte au crime organisé. Recruté ensuite par le Service des poursuites pénales du Canada, il supervise une équipe de procureurs dans les domaines du crime organisé, des stupéfiants et des produits de la criminalité. Comme avocat de la poursuite, il a plaidé des dossiers d'envergure devant jury, dont ceux impliquant des membres du groupe de môtards criminalisé Bandidos et de la famille Kyling. En 2011, le Barreau du Québec, dont Denis Gallant est membre, lui remet la distinction honorifique Avocat émérite (Advocatus Emeritus) pour son parcours exceptionnel.

«Plaider à la cour, ça n'a rien à voir avec ce que l'on voit au cinéma. On a beau faire les plus beaux effets de toge, si nos dossiers ne sont pas extrêmement bien étoffés, ça ne passe pas, fait remarquer l'avocat. Que l'on représente les intérêts du public ou ceux d'un client, il ne faut jamais oublier que nous sommes des officiers de justice et que le résultat de nos actions peuvent changer la vie des personnes en cause. On ne peut pas pratiquer une justice désincarnée.»

## Transmettre son métier: une passion

En parallèle à sa brillante carrière, Denis Gallant a enseigné les rudiments du métier aux futurs avocats. Il a notamment été chargé de cours au Département des sciences juridiques, de 1998 à 2018, où il a donné principalement le cours sur le droit pénal. C'est le défunt professeur en

droit pénal du Département des sciences juridiques, Pierre Robert, qui lui a donné ses premiers contrats d'auxiliaire d'enseignement. «J'adore transmettre mes connaissances et, pour un professionnel, l'enseignement est le meilleur moyen de se tenir au courant des dernières avancées dans le domaine», souligne-t-il. Il suit la carrière de plusieurs de ses anciens étudiants et a même gardé contact avec plusieurs d'entre eux. «Certains ont été nommés juges», mentionne-t-il avec fierté.

Denis Gallant s'est impliqué durant une douzaine d'années en tant qu'accompagnateur au Concours interuniversitaire de plaidoirie Gale afin de former les étudiants au débat oratoire et à l'art de l'argumentaire. «Les équipes uqamiennes ont souvent été récompensées pour le meilleur mémoire, rappelle-t-il. L'une des forces de nos étudiants est de savoir travailler en équipe. Ils sont aussi très bon en recherche et en rédaction des mémoires d'appels. Les Uqamiens jouissent d'une excellente réputation. On m'a déjà dit qu'ils étaient meilleurs que bien des avocats professionnels!»

Afin de soutenir les étudiants en droit de l'UQAM, Denis Gallant remet depuis 2018 une bourse annuelle en son nom récompensant l'étudiant ayant obtenu la meilleure note dans le cours de droit judiciaire pénal. La bourse de 1000 dollars est gérée par la Fondation de l'UQAM. «C'est important pour moi d'apporter ma pierre à l'édifice et de redonner à la communauté», note-t-il.

### Des mandats de surveillance

Au cours des dernières années, Denis Gallant est devenu gestionnaire en chef au sein de deux nouveaux organismes de surveillance mis en place par le gouvernement québécois pour surveiller le processus d'attribution des contrats publics ainsi que leur exécution. Au Bureau de l'inspecteur général (BIG) de la Ville de Montréal, instauré en 2014 dans la foulée du scandale de la corruption et de la collusion dans l'industrie québécoise de la construction, ou encore à l'Autorité des marchés publics (AMP), où il œuvre présentement, l'avocat a dû bâtir de toutes pièces ses équipes de travail. «Ce sont mes plus belles réalisations professionnelles», dit celui qui a occupé le premier poste d'inspecteur général d'une ville au Canada. «Courants aux États-Unis, les bureaux d'inspection municipaux sont souvent mis en place après des scandales liés à la corruption», précise Denis Gallant.

Dans le cadre de ses fonctions à l'AMP, Denis Gallant dirige une équipe pluridisciplinaire formée d'une centaine d'employés, incluant des avocats, des ingénieurs, des

comptables, des enquêteurs et des vérificateurs. «Je laisse mes dirigeants d'équipe gérer leurs employés de manière indépendante, mais, en retour, ils doivent me tenir informé de leurs enjeux.»

Le gestionnaire rappelle que le Québec octroie environ 32 000 contrats publics par année, représentant près de 20 milliards de dollars. «Tout cela doit se faire dans les règles de l'art. Obtenir un contrat public, c'est un privilège, et non un droit. Les entreprises doivent montrer patte blanche et être méritantes pour décrocher un contrat.»

En poste à Québec, Denis Gallant n'écarte pas un retour à l'enseignement lorsque ses tâches professionnelles le lui permettront de nouveau. «Je m'ennuie beaucoup du milieu», dit-il. L'avocat tient par ailleurs à remercier son épouse, sans laquelle il n'aurait pu mener la même carrière. «Je n'étais pas souvent à la maison, reconnaît-il. Je travaillais le jour et le soir j'étudiais à l'UQAM ou j'y donnais des cours. Ce Prix Reconnaissance lui rend aussi hommage.»

## Me Denis Gallant devient associé principal chez Roy Bélanger

**L**e cabinet RBD Avocats a l'honneur et le privilège de vous annoncer que Me Denis Gallant a accédé au rang d'associé principal chez Roy Bélanger. La réputation professionnelle et la notoriété de Me Gallant font l'objet d'une reconnaissance incontestable non seulement au sein de la communauté juridique, mais au sein de la société en général.

Me Gallant apportera à Roy Bélanger l'expertise et l'expérience nécessaires à l'atteinte des objectifs que la société s'est toujours fixée en offrant à sa clientèle des services juridiques sous le sceau de la qualité et de l'excellence. Son apport et son implication permettront à notre société de poursuivre son essor et son progrès et d'atteindre de nouveaux sommets. La présence et le dévouement de Me Gallant au sein de notre équipe de droit criminel constituent un gage de réussite, de succès et de motivation, qui sera profitable à tous ses membres.

Nous souhaitons à Me Gallant tout le succès possible et longue vie au sein de notre société.

# Le comité consultatif recommande un virage vers la modernité

SOURCE : Ministère de la Sécurité publique

**L**e comité consultatif sur la réalité policière propose, en 138 recommandations, une réforme majeure du système policier au Québec. Selon le comité, la mission telle qu'elle est définie dans la Loi sur la police ne reflète plus la réalité sur le terrain ni le rôle attendu des services de police, particulièrement en matière sociale. Il souligne, par ailleurs, que la montée de la cybercriminalité et de l'usage des technologies à des fins criminelles, les conséquences des jugements des tribunaux et les exigences de la population soulèvent d'importants enjeux de capacité et d'efficacité dans les organisations policières.

Parmi les mesures proposées, le comité recommande :

Une diminution du nombre de corps de police de 31 à 13;

- L'intégration de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) dans une nouvelle Unité spécialisée en cybercriminalité et crimes économiques faisant une place à l'expertise du secteur privé;
- Le regroupement d'expertises en enquête et en soutien technique ainsi que l'ajout d'équipes mixtes spécialisées;
- Une réforme de la formation des dirigeants, un resserrement dans la formation des enquêteurs et une révision du profil des candidats admis dans les programmes collégiaux de techniques policières;
- Un virage « générateur de sécurité » vers une police de proximité et de concertation qui mise sur le partenariat et le dialogue.

Le comité propose également une série de mesures pour renforcer la confiance du public envers les organisations policières. Il est clair pour les membres du comité que la légitimité d'action des policiers repose sur la confiance que leur vouent les citoyens. Il recommande en ce sens de :

- Mettre un terme à la police qui enquête sur la police en matière d'allégations criminelles visant un policier dans l'exercice de ses fonctions;
- Accorder une plus grande place aux citoyens dans la gouvernance des services policiers, y compris aux groupes racisés et aux Autochtones;
- Redéfinir les pratiques de communication et améliorer la transparence, l'imputabilité et la reddition de comptes;
- Mettre en place des mesures audacieuses pour une police qui reflète la diversité des communautés desservies.

Le rapport a été déposé dans le cadre du mandat que la vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Mme Geneviève Guilbault, avait confié au comité consultatif en décembre 2019 pour mener un exercice de réflexion sur la réalité policière au Québec.

« Notre comité s'est efforcé de proposer une vision cohérente de l'activité policière au Québec pour les 20 prochaines années en plaçant le citoyen au cœur de sa réflexion et en donnant aux organisations policières la capacité de faire face à l'émergence et au développement des nouvelles formes de criminalité. L'environnement changeant et de plus en plus complexe dans lequel travaillent les policiers exige donc que les pratiques et les outils soient adaptés pour assurer la pleine sécurité et la quiétude des citoyens du Québec. »

Bernard Sévigny, porte-parole du comité consultatif sur la réalité policière

Le comité consultatif sur la réalité policière au Québec

était composé de cinq membres provenant d'horizons divers et complémentaires : Bernard Sévigny, Nicole Gibeault, Marlene Jennings, Alexandre Matte et Louis Côté.

Le comité a travaillé à partir du document de réflexion intitulé *La réalité policière au Québec : modernité, confiance, efficacité*, et a servi de base à la réflexion plus vaste sur une réactualisation des services policiers.

Le comité a :

- rencontré une vingtaine d'experts de juin à novembre 2020;
- rencontré une quarantaine de parties prenantes à huis clos avec des organisations et des intervenants de septembre à novembre 2020;

- rencontré 147 citoyens et intervenants de première ligne dans le cadre de 8 forums en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde en octobre 2020;
- reçu 79 mémoires et accueilli 54 groupes en 10 jours d'audiences publiques du 25 novembre au 4 décembre 2020;
- réalisé un sondage auprès de 4 000 policiers, gestionnaires et civils;
- analysé les pratiques policières au Canada et ailleurs dans le monde.

Pour consulter le rapport du comité consultatif sur la réalité policière :

[www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/quebec/reflexion-sur-la-realite-policiere.html](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/quebec/reflexion-sur-la-realite-policiere.html)

## André Gauthier de retour au pays après 5 ans d'incarcération aux Émirats arabes unis

**L'**homme d'affaires André Gauthier est enfin de retour au pays, lui qui a été incarcéré aux Émirats arabes unis pendant près de cinq ans.

Le géologue qui a obtenu sa libération de prison le 10 juin dernier est arrivé à Toronto mercredi, où il a passé trois jours en isolement. Le Saguenéen d'origine est actuellement à Québec, où il s'est confiné avec sa conjointe, qu'il n'a pas vue depuis plus de cinq ans.

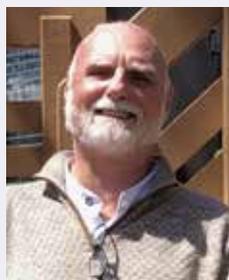
«J'attendais cet appel-là depuis 328 jours précisément», a indiqué M. Gauthier en entrevue à TVA Nouvelles. Les gens de l'ambassade m'ont prévenu 12 heures seulement avant mon départ des Émirats arabes unis. Je ne pouvais même pas contacter ma conjointe pour la prévenir, par mesure de sécurité.»

Ses problèmes ont commencé en 2015 alors qu'il fut soupçonné d'avoir été à l'origine d'une fraude de 30 M\$ dans le secteur minier, qu'il a pourtant lui-même dénoncée.

Il a été incarcéré une première fois à Dubaï entre décembre 2015 et mai 2017, puis une seconde fois pendant 13 mois, jusqu'à ce que les autorités des Émirats arabes unis l'innocentent et le libèrent de prison en juin 2020.

Des procédures civiles intentées contre lui l'empêchaient de revenir au pays.

«La prison, c'est la prison. Ce n'est pas une partie de plaisir, surtout quand la COVID a commencé et qu'ils nous isolaient au moindre



André Gauthier

petit symptôme, mais les gens là-bas ont toujours été corrects avec nous», a-t-il assuré.

Et comme plusieurs de ses amis œuvrant dans le domaine de l'exploitation minière ont aussi leur lot de problèmes, s'apitoyer sur son sort n'était pas une option pour lui.

«Pour moi, les problèmes qu'ils avaient étaient aussi importants, sinon plus que les miens, a-t-il mentionné. Je ne pouvais pas me laisser aller pour ça.»

Il a affirmé avoir eu un seul épisode de grand découragement pendant lequel il a demandé à sa conjointe et ses enfants de l'oublier.

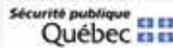
«J'étais préparé dans ma tête. Je leur ai dit de ne plus m'attendre, a raconté M. Gauthier. Les seules personnes qui ont dit "On va te ramener", ç'a été mes enfants et ma conjointe.»

Il s'étaient rapidement tournés vers le député conservateur de Chicoutimi-Le Fjord, Richard Martel, qui a travaillé sans relâche sur le dossier au cours des deux dernières années.

«Avec l'ouverture des ministres qui collaboraient avec moi, on sentait qu'on avait laissé la partisanerie de côté pour se concentrer sur l'humain et sa famille. Je vous en parle et j'ai la chair de poule», a indiqué M. Martel, visiblement ému de ce dénouement heureux.



## Les dernières actualités



25 mai 2021  
**Dépôt du rapport sur la réalité policière au Québec – Le comité consultatif recommande un virage vers la modernité**

Le comité consultatif sur la réalité policière propose, en 138 recommandations, une réforme majeure du système policier au Québec. Selon le comité, la mission telle qu'elle est définie dans la Loi sur la police ne reflète plus la réalité sur le terrain ni le rôle attendu des services de police, particulièrement en matière sociale. Il souligne, par [...]

[Lire la suite](#)



25 mai 2021  
**Me Claudia Di Iorio, transformer la tragédie en une opportunité de carrière**

Récemment assemblée au Barreau du Québec Me Claudia Di Iorio, transformer la tragédie en une opportunité de carrière. (NDLR) - À la demande de l'éditeur du magazine Le Monde Juridique lequel a déjà publié des articles sous sa signature à la suite de son terrible accident de voiture en compagnie de ses deux amies, Claudia Di

[...]

[Lire la suite](#)



24 mai 2021  
**Une nouvelle direction au bureau montréalais de McMillan**

Le cabinet McMillan est très heureux d'annoncer que deux de ses associés exercent maintenant des fonctions de direction clés à son bureau de Montréal. Par ces promotions, McMillan réitère son engagement envers la diversité donnant ainsi à sa direction une perspective et une

vision lui permettant d'être au diapason des besoins en constante évolution de

[...]

[Lire la suite](#)

## Dernières parutions



17 avril 2021  
**Volume 26, numéro 2**

[Lire la suite](#)

## News Highlights



22 mai 2021  
**Harvard University**

Credit: Philippe Landreville Harvard Law School announced today the appointment of Canadian Supreme Court Justice Rosalie Siberman Abella as the Samuel LL.M. '55 S.J.D. '59 and Judith Pieser Visiting

Professor of Law effective July 1, 2022. Justice Abella will serve an initial three-year term that will run until 2025. She is the first Canadian jurist [...]

[Read more](#)



22 mai 2021  
**SCC justice to be first Canadian jurist appointed to Harvard Law School chair**

SCC Justice Rosalie Abella will serve as Pieser visiting professor at Harvard Law School for three years Rosalie Siberman Abella, justice of the Supreme Court of Canada, will serve as Pieser visiting professor of law at Harvard Law School, effective July 1, 2022 for a three-year term. Abella is the first Canadian jurist appointed to [...]

[Read more](#)



22 mai 2021  
**DAVIS, Thomas R.M. 1947 – 2021**

Thomas Robin MacLeod (« Tim ») Davis, a prominent Montreal lawyer, has passed away, aged 73, in Knowlton, Quebec. As a boy, Tim grew up in Montreal and attended Bishop's College School in Lennoxville, Quebec. Upon graduating from McGill with his B.A. in History, he went abroad to the

Sorbonne in Paris, where he took a diploma [...]

[Read more](#)

## Latest Release



14 novembre 2019  
**Volume 5, number 3**

[Read more](#)



**Vente d'écoulement  
jusqu'à épuisement des stocks  
à des rabais incroyables.**

**Réservez votre plage horaire par téléphone maintenant.**

# TARZI

**DES GRANDES MARQUES À PRIX TRÈS COMPÉTITIFS**

Passez à la boutique et découvrez notre vaste collection de vêtements et accessoires pour homme.

**25% à 50% sur tout en magasin (marchandise sélectionnées)**



**Rendez-vous - service à domicile ou au bureau:**

**Richard | 514.497.9743 | Bureau | 514-739-6298**

Lundi au samedi de 10h à 17h

Possibilité de rendez-vous après les heures d'ouvertures.

Dimanche sur rendez-vous de 10h à 15 h - **514.497.9743**



**BAUMLER**



**Zampière - SCohen - Digel - Empire - Bugatchi - Venti - Lipson**

**3850, Jean-Talon Ouest, bur. 109 VMR (Qc) H3R 2G8 (U-HUAUL)  
www.tarzi.ca | maisonstyle1@gmail.com**